



UNITED NATIONS United Nations Multidimensional Integrated Stabilization Mission in Mali

AVIS DE VACANCE DE POSTE TEMPORAIRE

L'unité Environnement et Culture de la MINUSMA recrute

AVIS DE VACANCE DE POSTE No :	TITRE DU POSTE : Un(e) Chargé(e) de mission associé sécurité du travail sur le terrain	Lieu d'affectation : Bamako, Mali
MINUSMA-L-131-15	GRADE : NO-B	Date d'ouverture: 28 mars 2015
POSTE Nº: USMA 1380474	Poste uniquement ouvert aux candidats de Nationalité Malienne	Date de clôture: 11 avril 2015 Les candidatures reçues après la date limite ne seront pas acceptées.

I. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision du Chef de l'unité Environnement et Culture et dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le titulaire est censé s'acquitter des fonctions ci-après :

- Mettre en œuvre, maintenir et assurer la coordination d'un Programme spécifique de gestion des risques liés à la sécurité du travail sur le terrain (FOSRM);
- Fournir un soutien technique et un appui-conseil au personnel de la mission, à tous les niveaux, par l'évaluation des conditions de sécurité professionnelles conformément au Programme de gestion des risques liés à la sécurité du travail sur le terrain (FOSRM), à la politique et aux procédures opérationnelles permanentes du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP), du Département de l'appui aux missions (DAM), du Département des affaires politiques (DAP), et suivant toutes autres directives importantes en place ou indiquées par le Responsable de la sureté et le Responsable de programme du DOMP-DAM;
- Assurer le Secrétariat du comité de santé et de sécurité professionnelles de la mission ;
- Assister et représenter le Directeur de l'appui à la mission dans l'exercice de ses responsabilités en matière de sécurité du travail sur le terrain et dans ce qui concerne le Programme et les activités de gestion des risques liés à la sécurité du travail au niveau de la mission;
- Appuyer et contribuer à l'élaboration d'un cadre global et d'autres dispositifs de soutien à la sécurité en collaboration avec d'autres composantes en charge de la sécurité de la mission et/ou responsables de la sécurité du Mali pour permettre la mise en œuvre des mesures de sécurité nécessaires et le bien-être du personnel des Nations Unies;
- Veiller à ce que les opérations de sécurité du travail sur le terrain soient menées conformément à la méthodologie et aux normes des Nations Unies;
- Examiner et apprécier toutes les évaluations des risques de sécurité au travail (O-SRA) effectuées au niveau de la mission, et formuler des commentaires/feedbacks sur la conformité à l'endroit des responsables et superviseurs de la mission pour s'assurer que les risques liés à la sécurité du travail sur le terrain sont correctement identifiés et les mesures idoines effectivement prises/mises en œuvre pour gérer de tels risques;
- Analyser toutes les évaluations de risques liés à la sécurité professionnelle dans la mission et recommander des stratégies de mise en œuvre au Directeur de l'appui à la mission ou son équivalent;
- Participer à l'analyse, au suivi et à la prévoyance des menaces à la sécurité professionnelle encourues par le personnel dans toute la mission et coordonner les plans d'action et stratégies de prévention et d'atténuation de ces menaces de concert avec le Directeur de l'appui à la mission ou autres composantes équivalentes des Nations Unies en matière de sécurité professionnelle et / ou instances en charge de la sécurité professionnelle au Mali;
 - Produire des rapports périodiques d'évaluation de la sécurité professionnelle au sein de la mission ;

- Assister les administrateurs/gestionnaires de contrats de la mission dans l'évaluation des plans de sécurité
 professionnelle des entreprises prestataires avant leur recrutement et avant tout démarrage de travaux au profit de
 l'ONU pour s'assurer que celles-ci respectent les normes de sécurité professionnelle requises dans l'accomplissement
 de leurs activités avec ou pour le compte de l'Organisation;
- Élaborer des protocoles sur les exigences primordiales de coordination de la sécurité du travail sur le terrain au sein de la mission en coordination avec le Directeur de l'Appui à la Mission, et les autorités compétentes du pays hôte;
- Planifier, coordonner, examiner et évaluer les activités liées à la sécurité professionnelle du personnel de la mission à tous les niveaux;
- Aider à développer des mesures de réduction et de contrôle des risques axées sur le terrain, en particulier les risques liés à la sécurité du travail sur le terrain, y compris mais sans s'y limiter, les activités de construction, de réparation de véhicules à moteur, les opérations de carburant, le transport, les chutes dans le vide (de haut), les opérations électriques, la manutention/gestion des armes à feu, l'ergonomie au bureau, les espaces de bureau, la manutention manuelle, les activités des services administratifs et les postes de travail;
- S'assurer que la gestion des risques liés à la sécurité du travail sur le terrain (mesures de contrôle) est entièrement documentée à travers des politiques, procédures opérationnelles permanentes (SOP), directives et manuels fixant les normes à satisfaire, en précisant les responsabilités et les mesures nécessaires à l'atteinte des buts et objectifs visés;
- Conduire des formations et des exercices sur la sécurité professionnelle pour s'assurer que le niveau de préparation et les compétences opérationnelles sont au beau fixe et conformes aux normes de sécurité nationales ou de l'ONU;
- Élaborer, examiner et mettre à jour, régulièrement et selon les besoins, toute(s) procédure(s) écrite(s) spécifique(s) de la mission sur la gestion des risques liés à la sécurité professionnelle;
- S'assurer que le Programme de gestion des risques liés à la sécurité du travail sur le terrain (FOSRM) est en conformité et en cohérence avec les politiques, procédures opérationnelles permanentes, termes de référence et dispositions prévues par le DOMP et le DAM;
- Elaborer et actualiser les directives et outils de la mission pour le renforcement de la sécurité professionnelle. Effectuer les évaluations des risques liés à la sécurité au travail du terrain et convertir les leçons apprises en de réelles actions pour une meilleure gestion des risques en matière de sécurité au travail;
- Former, informer et éduquer le personnel de la mission à tous les niveaux sur la gestion des risques liés à la sécurité du travail sur le terrain (FOSRM). Aider les supérieurs hiérarchiques au niveau de la mission lors des évaluations des risques liés à la sécurité du travail sur le terrain. Veiller à ce que les informations appropriées de sécurité professionnelle circulent au sein de la mission, et s'assurer que les questions de sécurité professionnelle sont diligemment portées à l'attention des agents responsables (action officers) ou de la haute hiérarchie de la mission;
- Identifier et déterminer les principaux indicateurs de performance de la mission pour les mesures d'action et de réaction, dans le but de réduire les accidents et les incidents au travail;
- Indiquer de manière chiffrée les taux cibles de réduction des incidents liés à la sécurité professionnelle pour les systèmes d'action d'une part, en vue d'améliorer le niveau de sécurité au travail, et pour les dispositifs de réaction qui en découlent d'autre part, dès lors que les données sur les incidents sont recueillies;
- Conduire des inspections de sécurité professionnelle, des missions de vérification ou des enquêtes sur demande ou selon les besoins;
- Sur instruction expresse du Chef de la mission, prendre part à toutes investigations ou enquêtes officielles visant un incident directement ou indirectement lié à la sécurité professionnelle;
- Sur instruction du Chef de la mission, prendre part à toutes investigations ou enquêtes particulières visant un incident de sécurité professionnelle, avec en principe des implications/impacts sécuritaires importants;
- Rédiger des rapports de sécurité professionnelle, y compris des rapports d'incidents liés à la sécurité du sur le terrain ainsi que des correspondances, des messages, des directives et des plans, suivant les instructions ou selon les besoins:
- S'assurer que des mesures adéquates de gestion des risques liés à la sécurité du travail sur le terrain (FOSRM) sont prises à temps et de manière efficace par les autorités compétentes. Faire des recommandations au Directeur de l'appui à la mission sur la gestion optimale des ressources, du matériel de sécurité professionnelle et des procédures applicables en la matière au personnel, y compris les domaines d'amélioration ;
- Elaborer et tenir à jour des statistiques et données sur les incidents liés à la sécurité professionnelle, avec une liste des potentielles leçons apprises sur les questions de la sécurité professionnelle;
- Préparer le projet de budget annuel de la mission en matière de sécurité au travail;
- Effectuer toutes autres tâches qui lui sont demandées en rapport à la sécurité au travail.

II. COMPETENCES

Professionnalisme:

Capacité à mettre en œuvre des activités sur la sécurité au travail, développer des plans d'inspections et proposer des actions correctives appropriées, organiser les ressources pour la mise en œuvre du plan d'inspection.

Aptitude à la communication :

S'exprimer clairement et efficacement, tant oralement que par écrit, y compris dans des rapports écrits. Avoir une bonne capacité d'adaptation des messages selon son interlocuteur. Etre capable de parler en public. Savoir échanger, partager l'information.

Aptitude à planifier et à organiser :

Capacité à planifier, organiser son travail de façon efficiente et ordonnée, et respecter les délais.

Travail en équipe:

Bonnes relations interpersonnelles et capacité à travailler dans un environnement multiculturel et multi-ethnique. Capacités à développer de bonnes relations avec les collègues et les supérieurs

III. QUALIFICATIONS, APTITUDES & EXPERIENCE REQUISES

<u>Formation</u>: Diplôme universitaire du niveau Master dans le domaine de la sécurité au travail, ingénieur, sûreté ou autre domaine y afférent. Une certification professionnelle reconnue dans les domaines de la sécurité au travail, la gestion des risques de sécurité routière, de la sécurité aérienne, ou la sécurité incendie serait un atout

Expérience professionnelle :

Au moins deux (2) ans d'expérience progressive pour ceux qui ont un Master et quatre (4) ans d'expérience pour ceux qui ont une licence dans le domaine de la sécurité au travail. Une expérience antérieure dans le domaine de gestion des risques, évaluation des risques de la sécurité au travail avec mise en œuvre d'un plan d'actions sur la sécurité au travail (y compris, procédures de suivi et de contrôle, rapports d'incidents) dans une organisation constituerait un avantage.

Connaissances linguistiques :

Une parfaite maitrise du Français écrit et parlé ainsi qu'une bonne connaissance de l'Anglais, écrit et parlé, sont requis. En plus du Français et de l'Anglais, la connaissance de plusieurs langues locales constituerait un avantage.

Autres aptitudes requises:

Permis de conduire.

Les Nations Unies ont une politique d'égalité homme femme et encouragent fortement les candidatures féminines pour ce poste.

Dépôt des candidatures:

- 1. Les candidats(es) intéressés(es) et ayant la qualification sont appelés(es) à soumettre leurs candidatures ensemble avec (i) le formulaire actualisé de notice personnelle des Nations Unies (P11), (ii) une lettre de motivation et (iii) les attestations faisant foi de service rendu précédemment au plus tard avant la date de clôture à l'adresse de courriel : minusma-recruitment@un.org au plus tard le 11 avril 2015.
- 2. Tous autres formulaires et toutes autres attestations soumis après que le candidat ait été recruté ne seront pas acceptés.
- 3. Il est impératif de mentionner dans l'objet de votre courriel le numéro de l'avis de vacance :

MINUSMA-L-131-15 - Chargé(e) de mission associé sécurité du travail sur le terrain, Bamako

4. Le présent avis de vacance de poste est disponible sur notre site web à l'adresse suivante : www.minusma.unmissions.org.

Avis Important:

- En conformité à la politique des Nations Unies sur l'équilibre du genre, LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGÉES A POSTULER.
- 2. TOUS LES CANDIDATS INTERNES/MEMBRES DU PERSONNEL RECRUTÉS AU NIVEAU GL-2 ET GL-3 NE SONT PAS ELIGIBLES AU GRADE GL-5.
- 3. Les candidats retenus seront contactés pour un TEST ÉCRIT et DES EVALUATIONS DES COMPETENCES.
- 4. CE POSTE EST OUVERT UNIQUEMENT AUX RESSORTISSANTS DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI.

LES NATIONS UNIES NE PERÇOIVENT DE FRAIS A AUCUN STADE DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT (DEPÔT ET TRAITEMENT DE CANDIDATURE, ENTRETIEN OU FORMATION, NI DES FRAIS DE QUELQUE NATURE QU'ILS SOIENT. LES NATIONS UNIES NE PORTENT AUCUN INTÉRÊT AUX INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX COMPTES BANCAIRES DES CANDIDATS.